Secrétariat général Direction des ressources humaines

Liberté Égalité Fraternité

ARRÊTÉ N° 2023-12

portant inscription au tableau d'avancement au grade d'assistant principal de service social des administrations de l'État au titre de l'année 2023

Le ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires,

Vu le code général de la fonction publique, notamment le titre II du livre V de la partie législative ;

Vu le décret n° 2017-1050 du 10 mai 2017 portant dispositions statutaires communes aux corps de catégorie A de la fonction publique de l'Etat à caractère socio-éducatif ;

Vu le décret n° 2017-1051 du 10 mai 2017 portant statut particulier du corps interministériel des assistants de service social des administrations de l'État ;

Vu le décret n° 2019-1265 du 29 novembre 2019 relatif aux lignes directrices de gestion et à l'évolution des attributions des commissions administratives paritaires ;

Vu l'arrêté du 9 mars 2023 fixant les taux de promotion de grade dans les corps gérés par le ministre du travail, du plein emploi et de l'insertion, le ministre de la santé et de la prévention et le ministre des solidarités, de l'autonomie et des personnes handicapées pour les années 2023, 2024 et 2025 ;

Vu les lignes directrices de gestion relatives aux parcours professionnels et aux promotions du ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires, du ministère de la transition énergétique et du secrétariat d'État chargé de la mer en vigueur pour la campagne de promotions de l'année 2023 ;

Considérant que le nombre de postes à pourvoir au tableau d'avancement pour l'accès au grade d'assistant principal de service social des administrations de l'État au titre de l'année 2023 est fixé à 9.

ARRÊTE

Article 1er:

Les neuf agents dont les noms figurent dans le tableau annexé au présent arrêté sont inscrits au tableau d'avancement au grade d'assistant principal de service social des administrations de l'État au titre de l'année 2023.

Article 2:

Le directeur des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait, le 21 avril 2023,

Pour le ministre et par délégation,

Annexe à l'arrêté n° 2023-12

Tableau d'avancement au grade d'assistant principal de service social au titre de l'année 2023

Civilité	Nom	Prénom
Mme	ANTOINE	Christine
Mme	CHRISTIN MAURIN	Joséphine
Mme	DEBIEU	Sophie
Mme	DUCOUDRAY	Pascale
Mme	MALNOE	Aurélie
Mme	MARTIN	Valérie
Mme	MOCHI	Patricia
Mme	POIRET	Laurence
Mme	SALOT	Brigitte